

Sujet : [Fwd: FO DGFIP 2A condamne les propos anti-corses de M. de Molliens]
De : '
Date : Thu, 29 Mar 2018 11:11:58 +0200
Pour :

----- Message original -----

Sujet : FO DGFIP 2A condamne les propos anti-corses de M. de Molliens
Date : Thu, 29 Mar 2018 10:32:31 +0200
De :
Répondre à : _
Pour : destinataires inconnus;

O"

Les propos anti-corses scandaleux de M. de Molliens.

A l'occasion de la venue du secrétaire d'Etat à l'action publique, M.Dussops, lundi 23 mars, le DRFIP M. de Molliens a effectué une visite des services chargés du contrôle fiscal au Centre des finances d'Ajaccio, accompagné également du Préfet et de la déléguée inter-regionale.

Chose étrange, dans chaque service visité (PCE, PCRFP), le DRFIP a demandé à chaque agent s'il était corse ou non !

Pourquoi cet intérêt soudain porté par M. de Molliens sur l'origine des agents chargés du contrôle fiscal ? Le DRFIP a tenté de démontrer au ministre que les agents ont peur de venir effectuer du contrôle fiscal en Corse !!! Cela signifie que pour M de Molliens, si le taux de contrôle est faible en Corse, c'est à cause de la dangereuse population locale, et non pas en raison des suppressions d'emplois opérées par la direction dans ces services, ni en raison des demandes de mutation refusées pour exercer au contrôle !

Non content d'insulter ainsi la population locale en faisant des amalgames intolérables, il exprime même tout le bien qu'il en pense en s'adressant ensuite en ces termes au Secrétaire d'Etat : "**soyez assuré, M. le ministre, que dans le cadre du contrôle fiscal nous ne ciblons que les corses, pas les étrangers ni les continentaux**" !!!

FO DGFIP 2A dénonce la discrimination anti-corses clairement affichée par M. de Molliens.

Ainsi pour le DRFIP c'est sans équivoque : Corses = angereux criminels + fraudeurs !

Ces propos abjects sont purement inacceptables. Il associe au passage et sans vergogne les collègues des services concernés à sa vision clairement discriminatoire de sa politique en matière de contrôle fiscal.

TROP C'EST TROP !

Après avoir récemment dénoncé la discrimination syndicale pratiquée par M. de MOLLIENS, FO DGFIP 2A dénonce aujourd'hui la discrimination anti-corses clairement affichée par le DRFIP !

M. le Ministre, vous qui étiez présent, prenez vos responsabilités !

Pour FO DGFIP 2A, ces propos intolérables du DRFIP le rendent indigne de ses fonctions.

Les élus FO ont pour leur part décidé de ne plus siéger au Comité Technique tant que M.de Molliens sera Directeur Local de Corse du Sud.

fo.drifip2a@dgfip.finances.gouv.fr
matthieu.caillaud@dgfip.finances.gouv.fr
tel : 04 95 23 51 70



 **Adoptez l'éco-attitude.**
N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire